

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 7 avril 2025

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en salle du Conseil Municipal (Mairie), sous la présidence de M. Jean-Christophe CHARBIT, Maire.

PRÉSENTS : Jean-Christophe CHARBIT, Yann-Fabrice FAUCILLE, Jacky BLONDEL, Patrick BRICON, Didier BROQUET, Thierry HOCHARD, Laurence PETIPHAR, Nadine SISTIAGUE

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Éric BOISTEAU (pouvoir à JC CHARBIT), Ludovic DAVOINE (pouvoir à Jacky BLONDEL)

ABSENTS EXCUSÉS : Catherine CHANDOLAS, Pierre BIVAS, Claire DOMINGUEZ, Philippe LE PÊCHEUR, Laurence MARTIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Yann-Fabrice FAUCILLE

Le quorum étant atteint, **M. le Maire** ouvre la séance à 20h07.

1/ Délibération n° 2025-8 : Autorisation du Maire à demander une subvention à la Communauté Urbaine GPSEO au titre des Fonds de concours pour le remplacement d'une partie des menuiseries extérieures de la salle polyvalente et la réfection des rives de toit et des peintures extérieures (ravalement)

M. le Maire indique qu'il reste un reliquat de 30 000 €, dans le cadre du fonds de concours. GPSEO souhaite que ladite délibération soit prise avant le prochain communautaire, qui a lieu le jeudi suivant.

Le projet est d'effectuer le ravalement extérieur de la salle polyvalente et de remplacer des menuiseries en mauvais état.

M. le Maire indique que la consommation en gaz a fortement baissé. Il rappelle également que d'autres subventions seront demandées ultérieurement.

Après la lecture de la délibération et en l'absence de questions, le conseil passe au vote de la délibération :

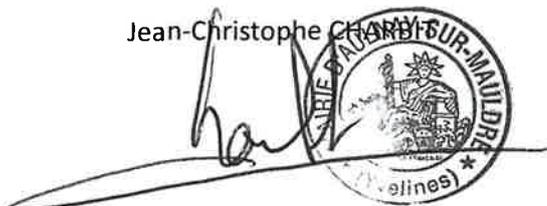
Nombre de présents : 8 / Nombre de votants : 10

Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions complémentaires, la séance est levée à 20h16.

Le Maire,

Jean-Christophe CHARBIT



Le secrétaire de séance,

Yann-Fabrice FAUCILLE

